



Photo : Daniel DIEBOLD

►► *Le mot du Maire*

Chères Jungholtzaises,
chers Jungholtzois,

En France, les élections présidentielles se sont déroulées en avril. Au niveau national, entre l'abstention et les votes pour les extrêmes, nos concitoyens ont largement exprimé leur grogne, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de la France.

Je vous remercie, habitants de Jungholtz (plus de 80%), d'avoir accompli votre devoir de citoyen, de vous être déplacé aux urnes, et vous invite à en faire de même pour les législatives les 12 et 19 juin prochains, afin d'élire vos députés à l'assemblée nationale. Vous avez ainsi la possibilité d'orienter la politique nationale avec des députés que vous élirez pour répondre aux défis de demain.

L'histoire de ces derniers mois aura été d'une rare intensité avec un contexte national et international marqué par le conflit Russie - Ukraine, une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix des matières premières et du coût de l'énergie. Une situation qui va forcément impacter notre commune, notamment sur nos investissements qui se voient augmenter d'un coût de revient de 20 à 30 % plus cher.

C'est dans ce contexte difficile que les communes devaient voter leur budget ; une tâche qui s'annonçait difficile ! Pour l'équipe municipale il est important que Jungholtz soit fidèle à ce qu'elle est : un cadre d'une grande beauté, un village où il fait bon vivre, un village qui met tout en œuvre pour gagner en vitalité et énergie, parce qu'il est attaché à son patrimoine tout en étant résolument tourné vers l'avenir.

Aussi, malgré cette conjoncture difficile, malgré la baisse des moyens venus de l'État, vous constaterez dans les pages qui suivent, en prenant connaissance du budget 2022, que nous avons planché pour vous présenter un budget équilibré tout

en maintenant les investissements, et nous sommes heureux de partager avec vous plusieurs projets. Je retiens aujourd'hui : la création d'un sentier pédagogique mariant sport et découverte de notre environnement ; l'étude de réhabilitation de la friche de La Poste ; la réalisation d'un tronçon de piste cyclable permettant de rejoindre Soultz et Guebwiller en toute sécurité, l'étude de la sécurisation de la traversée du village... D'autres réalisations suivront, en fonction de nos possibilités financières. C'est en effet en exploitant le potentiel d'attraction de notre village que nous pourrions dynamiser nos activités et sereinement regarder vers l'avenir.

Pour notre village, le printemps annonce le retour des événements qui rythment habituellement cette saison. Dans ce bulletin vous découvrirez ce que les associations et nos talentueux artistes ont programmé pour vous, mais aussi toute l'actualité qui a trait à votre quotidien, sans oublier de faire la part belle à notre patrimoine. Je tiens à souligner l'attachement des 'enfants du village', comme Bertrand Risacher et Christophe Clad, qui (bien que n'y habitant plus) contribuent à son rayonnement.

Je souhaite aussi, avant l'été, que Jungholtz retrouve des moments de convivialité, perdus ces deux dernières années, à travers les manifestations qui vont revoir le jour avec l'arrivée des beaux jours. Nous voulons que ces moments soient synonymes de retrouvailles entre les habitants, de partage, de détente festifs pour le plus grand nombre.

Dans l'attente de se retrouver pour partager ces moments agréables, apprécions le bonheur de vivre à Jungholtz.

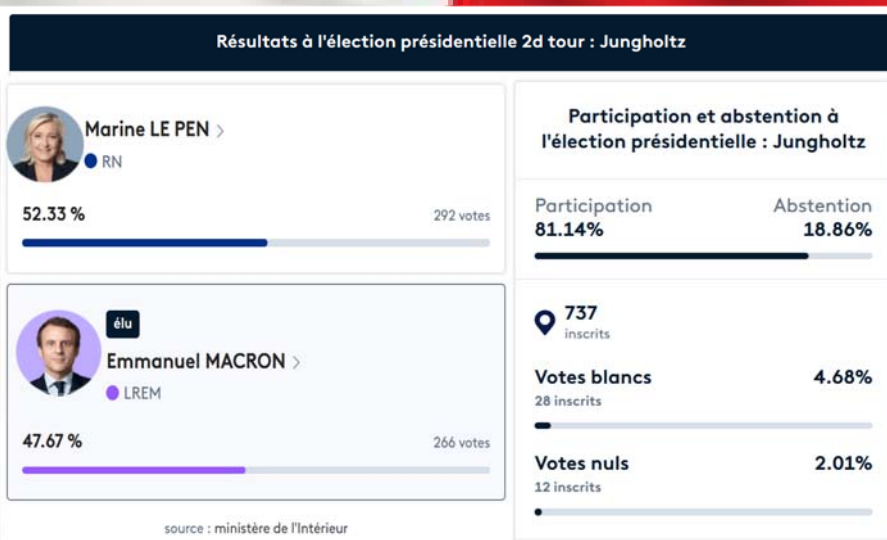
Guy HABECKER - Maire de Jungholtz ■

Élections

JUNGHOLTZ - Résultats de la douzième élection présidentielle de la V^e République

À Jungholtz, à l'occasion du **second tour de l'élection présidentielle 2022**, une courte majorité des votants ont plébiscité la candidate RN Marine LE PEN, qui a obtenu 52,33 % des suffrages. Le président sortant Emmanuel MACRON (LREM) est quant à lui crédité de 47,67 % des votes exprimés.

Les chiffres de la participation et les résultats détaillés à Jungholtz sont à découvrir dans l'infographie ci-contre.



Rappel des résultats du premier tour, le dimanche 10 avril

Participation et abstention à l'élection présidentielle (1^{er} tour) à Jungholtz : Participation 80.3 % / Abstention 19.7 % - 736 inscrits - 12 votes blancs (2.03 %) - 3 votes nuls (0.51 %)

- La candidate RN Marine LE PEN a obtenu 34,20 % des suffrages (197 votes). Elle progresse d'environ cinq points depuis le précédent scrutin.
- Le président sortant Emmanuel MACRON (LREM) termine à la deuxième place, en réunissant 25,69 % des voix exprimées (148 votes).
- Crédité de 12,5 % (72 votes) des voix, le candidat LFI Jean-Luc MÉLENCHON figure en troisième position.
 - Eric ZEMMOUR 8.33 % (48 votes)
 - Yannick JADOT 6,08 % (35 votes)
 - Nicolas DUPONT-AIGNAN 3,47 % (20 votes)
 - Valérie PECRESSE 3,30 % (19 votes)
 - Jean LASSALLE 2,78 % (16 votes)
 - Anne HIDALGO 1,56 % (9 votes)
 - Philippe POUTOU 1,04 % (6 votes)
 - Nathalie ARTHAUD 0,87 % (5 votes)
 - Fabien ROUSSEL 0,17 % (1 vote)

Voter ou ne pas voter ?

“Voter est un droit, c’est aussi un devoir civique”. Inscrite en toutes lettres sur nos cartes électorales, cette “petite phrase” ne convainc pas les abstentionnistes, ceux qui décident de ne pas user de leur droit... tout en oubliant le devoir qui s’impose à tout citoyen.

Voter est un droit fondamental, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin.

Félicitations à Jeanne, la doyenne de notre village (98 ans) mais aussi aux messieurs (96 ans) qui se sont déplacés au bureau de vote pour ces élections.

Quel bel exemple de civisme pour les jeunes générations.



Législatives : 12 & 19 juin 2022

Les élections législatives ont la particularité d'être un scrutin national, puisqu'on élit les représentants de la nation, mais organisé à l'échelle locale, par circonscriptions.

Comme l'élection présidentielle, les législatives sont un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Un candidat peut l'emporter dès le premier tour s'il obtient 50 % des suffrages exprimés représentant au moins 25 % des inscrits. Le taux d'abstention est donc déterminant.

L'enjeu des législatives

L'enjeu des législatives est de désigner les 577 députés qui siégeront pendant cinq ans à l'Assemblée nationale. À noter qu'il peut y avoir plus de deux finalistes ; tous les candidats qui ont obtenu au moins 12,5% des voix des inscrits (pas uniquement des votants) peuvent se maintenir au second tour. Ce qui peut donner lieu à des

triangulaires voire plus rarement à des quadrangulaires.

Depuis l'adoption du quinquennat pour le mandat présidentiel en 2000 et l'inversion du calendrier électoral qui a vu les législatives suivre la présidentielle à partir de 2002, les législatives, en raison de la proximité temporelle avec la présidentielle, apparaissent comme une élection de second ordre.

Pourtant les législatives ne sont pas des élections sans enjeux politiques.

C'est un scrutin fondamental pour les formations politiques et pour le pays. Car au-delà de la participation, c'est la portée politique des législatives qui est en question.

Pour le président élu, l'objectif de ces législatives sera d'obtenir une majorité, la plus large possible. Sans majorité, il devra faire des concessions, voire vivre en cohabitation avec un chef de gouvernement d'opposition. ■

... pour le Haut-Rhin

Le département du Haut-Rhin est, depuis le redécoupage de 2010, constitué de six circonscriptions.

Jungholtz fait partie de la 4^{ème} circonscription qui comprend 6 cantons (Cernay, Ensisheim, Guebwiller, Masevaux, Wittenheim, Wittelsheim) composés par 77 communes et représentant 133281 habitants.



Grand Anniversaire

Joyeux Anniversaire

M. Antoine Brucker



Mais quelle surprise en arrivant devant le domicile de M. Antoine BRUCKER de trouver son entrée en "travaux" ... un voisin fort sympathique a eu la bonne idée de profiter d'une courte absence du couple pour mettre les visiteurs en garde et installer des panneaux '80', de la rubalise de chantier et des fanions

En effet, M. Antoine BRUCKER vient de passer ce cap des '80' et c'est avec un immense plaisir que M. le Maire et 3 des adjoints ont souhaité le mettre à l'honneur et fêter cet anniversaire avec lui, son épouse et sa belle-sœur.

M. Antoine BRUCKER, natif du village est un passionné d'horticulture ; ce n'est pas pour rien que son jardin est si beau et regorge d'espèces rares. Mais nous avons découvert que c'est aussi un bon cuisinier !

Il faut dire qu'il a été à bonne école chez son parrain au restaurant Kuentz où il passait le plus clair de son temps. Très jeune, juché sur un tabouret pour pouvoir atteindre la machine à café, il était derrière le comptoir pour préparer les expressos ! mais aussi en cuisine pour aider à concocter les menus. En ce temps-là le restaurant faisait salle comble tous les jours, même en semaine, puisque de nombreux ouvriers de la SACM voisine venaient y déjeuner. Nous avons eu le plaisir de goûter à ses talents culinaires avec diverses 'mignardises maison' mais aussi un excellent flan au caramel maison.

Nous avons bien sûr évoqué la vie du village... de son village et de son évolution... de la construction du lotissement du Pré du Vallon qui a fait que sa maison du coup n'était plus la dernière à la sortie de Jungholtz, direction Rimbach ...



Son épouse Marie, originaire de Gundolsheim, nous a fait découvrir une facette de sa personnalité transformant ce moment de convivialité en une soirée pleine d'humour.

Quel plaisir de pouvoir ainsi partager des moments emprunts d'un peu d'insouciance.

La vie se charge bien des moments plus douloureux et Antoine et Marie Brucker le savent bien. C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons évoqué leur fils Henri décédé en 2017 à l'âge de 48 ans, à Porto-Vecchio où il travaillait. La présence de leur petite fille Aurélie est d'un grand réconfort.

La municipalité souhaite à Antoine et Marie Brucker de bien profiter de leur famille, de leurs amis et de ce beau jardin, et surtout de pouvoir encore bien longtemps continuer à pratiquer la danse de salon que tous deux aiment tant.



Mme Jeanne Poggi

*Les années qui passent font la beauté de l'âme!
Avoir vécu autant d'années montre la beauté intérieure de la personne.*

Une personne qui a su relativiser, dépasser le pire pour devenir meilleure.

98 ans d'une vie bien remplie de moments de joie et d'autres de tristesse... De belles années d'existence, de patience face aux épreuves de la vie...

98 ans d'amour et d'amitié, une vie de sagesse et de tendresse...

Félicitations à vous Jeanne, doyenne de notre village !

Joyeux anniversaire et que ce petit discours d'anniversaire vous montre le chemin où marchent les personnes centenaires...

C'est avec un immense plaisir que nous vous félicitons et vous souhaitons un très joyeux anniversaire. Nous savons (par votre petite fille Aurélie, conseillère municipale) que pour marquer cet événement vous avez choisi de déjeuner aux Violettes avec vos deux filles. Elle nous a aussi confié que vous aimez lire des romans, faire des mots croisés et suivre l'émission « des chiffres et des lettres » tous les soirs. Tous nos vœux de bonne continuation.

Mme Jeanne Poggi est née le 5 mai 1924 à Jungholtz, dans la maison familiale où elle vit toujours, elle a fêté ses 98 ans le jeudi 5 mai 2022.



Proposé par le maire, le Budget Général 2022 de la commune a été voté par chapitre par le conseil municipal lors de la séance du conseil municipal du 28 mars 2022.

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été présentés à l'équilibre en dépenses et recettes :

Budget de fonctionnement : 1 158 555.26 €

Budget d'investissement : 865 180.03 €

(incluant un RAR [reste à réaliser] en dépenses de 81 302.91 € et de 37 415.43 € en recettes).

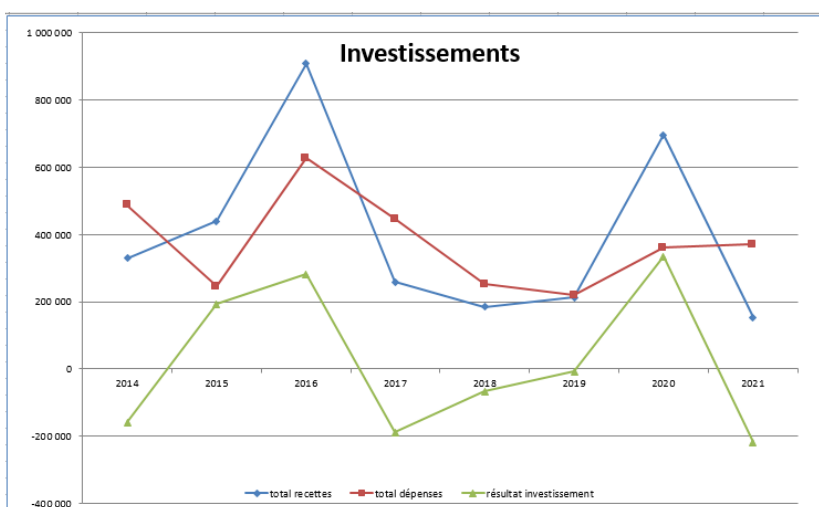
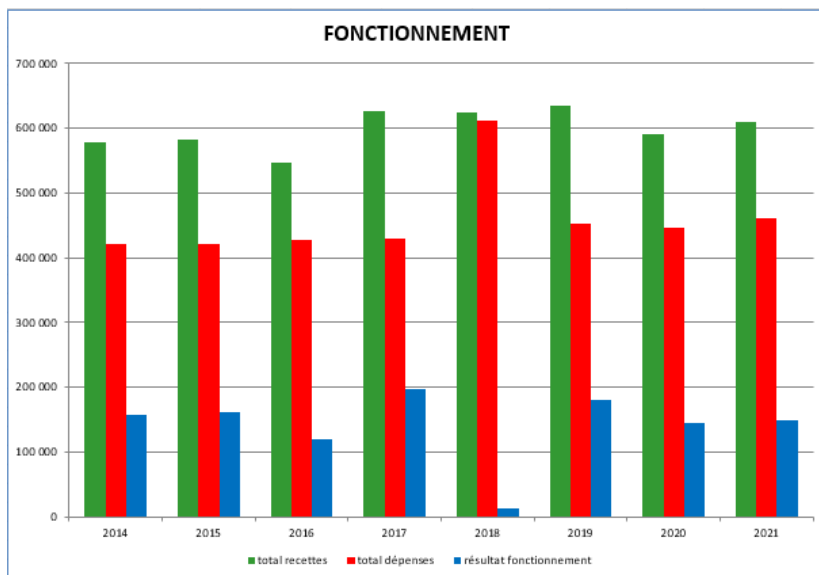
L'autofinancement prévisionnel net est de 10 509.00 €

Diagnostic des finances de la commune, en s'appuyant sur des ratios financiers et des traitements statistiques.

- **Diminution de l'endettement** Le montant de la dette communale s'établit à 691 504.26 € au 1^{er} janvier 2022 contre 759 837.01€ au 1^{er} janvier 2021, soit - 68 335.75 € sur un an. Ce montant correspond à un endettement par habitant de 730 €.
- **Les dépenses par habitant : 693 €** ce ratio permet de connaître la charge en terme de dépenses de fonctionnement que représente un habitant.
- **L'effort d'équipement par habitant : 373 €** ce ratio appréhende le montant des dépenses d'équipement par habitant
- **Le produit fiscal par habitant : 394 €** ce ratio révèle les recettes fiscales produites par un habitant.

Le taux des taxes pour 2022 a approuvé selon le tableau ci-dessous détaillé pour la TFB [Taxe Foncière Bati] et la TFNB [Taxe Foncière Non Bati]

	Taux ménages 2021	Taux approuvé 2022
TFB	27.08 %	27.89 %
TFNB	45.09 %	46.44 %



La TH [Taxe d'Habitation] sur les résidences principales étant transféré à l'État la commune n'a plus à voter ce taux.

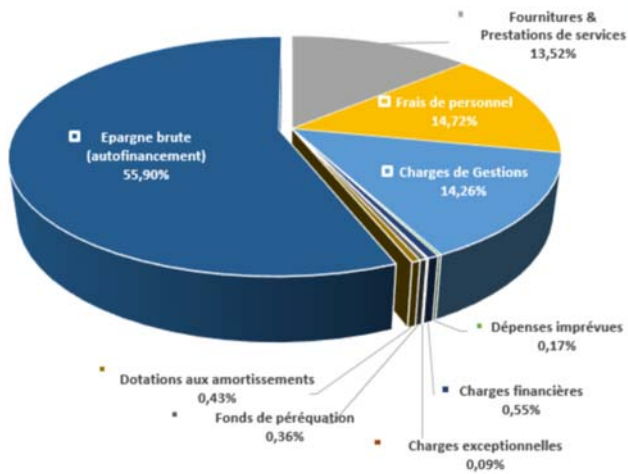
Investissements programmés pour 2022

- **Travaux reportés pour un montant de 81 302€** (Étude friche Poste - Installation générale agencement et aménagement - Réseaux et voirie Achat de mobilier & outillage)
- **Travaux nouveaux pour un montant de 415 074 €** dont :
Étude sécurité routière - 10 000 € / Création et aménagement chemin piétonnier - 10 000 € / Travaux sondage friche Poste - 9 000 € - Mise en conformité paratonnerre mairie/école - 7 000 € / Ravalement caserne pompier - 3 333 € / Ravalement bâtiment mairie - 50 000 € / Zinguerie caserne pompier - 2 300 € / Luminaires led parking salle polyvalente & chemin des pèlerins - 26 555€ / Panneaux routiers et miroir zone partagée - 4 500 € / Bac à fleurs - 3 600 € / Poteaux incendie - 20 000€ / Cartographie contrat maintenance vialis - 2 000 € / Travaux rue des Cigognes et extrémité rue des Tuiles - 250 000€
- **Concession et droit assimilé** - Logiciels Cosoluce + Vialis - 2 258€
- **Autres immobilisations** - 10 728€ (Armoire archivage dossiers urbanisme - Défibrillateur - Marianne - Terrain basket : paniers)
- **Opération d'investissement sous mandat** - 8 000 € - Ravalement caserne pompier (part SIVU)
- **Bassin de rétention** - 155 546€ et forêt Sainte Anne - 100 000 €

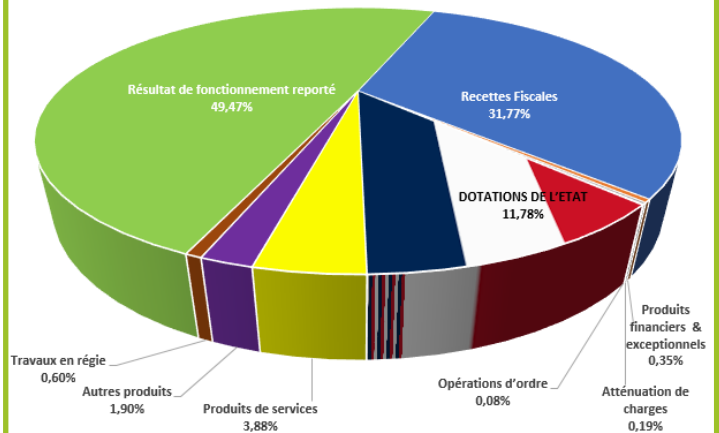
Budget prévisionnel 2022



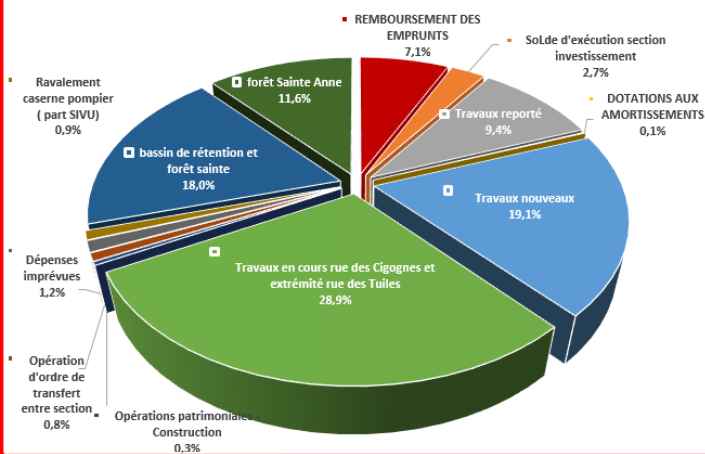
BUDGET 2022 - Dépenses de Fonctionnement



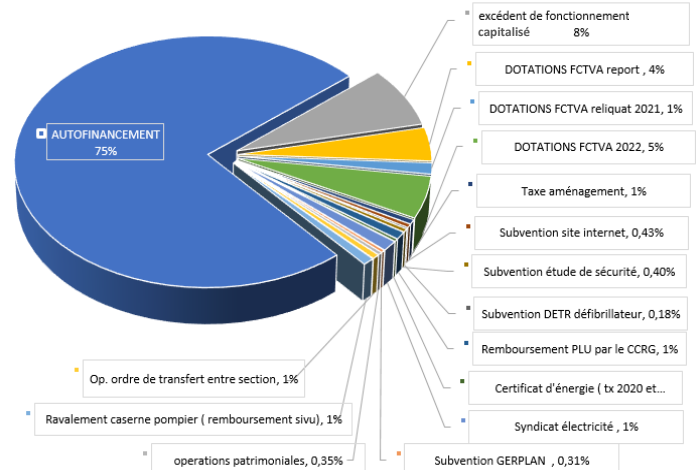
BUDGET 2022 - Recettes de Fonctionnement



BUDGET 2022 - Dépenses Investissements



BUDGET 2022 - Recettes Investissements



Diagnostic structure du bâtiment 'Friche de l'ancienne Poste'

Un diagnostic a été demandé à l'entreprise I4 ENGENIERIE avant de pouvoir engager une étude sur le devenir de ce bâtiment.

Ce diagnostic comprend une visite des lieux, une analyse des désordres, la préparation d'un programme de sondage de sol, la consultation des géotechniciens et après réalisation des sondages, analyse des résultats et étude des solutions de reprise avec un chiffrage des travaux confortatifs et rapport final.



Les sondages du sol ont été effectués le 21 avril 2022. ■



Confronté à un problème récurrent de non-respect de limitation de vitesse en traversée d'agglomération et cela malgré les aménagements existants, la municipalité a décidé de lancer une étude de sécurité qui doit tenir compte du trafic actuel et proposer des aménagements pour solutionner ces problèmes de sécurité et de vitesse dans la traversée du village.

Dans la phase diagnostic, 5 postes de comptage avec identification des vitesses par tranche, par tranche horaire, et différenciation des VL [véhicules légers] et PL [Poids Lourds] ont été mis en place sur la période du 26 avril 2022 à 0h au 02 mai 2022 à 23h45. La société Cocyclique a donc mis en place ces

postes de comptage : rue de Rimbach, rue de Soultz et rue de Thierenbach, dans les deux sens de circulation.

Le rapport issu de cette période de comptage est édifiant !

Suite à ce rapport, la démarche continue avec l'étude des solutions à mettre en œuvre.

Voici un court extrait des 45 pages de l'analyse détaillée par jour et par tranche horaire et par type d'excès de vitesse.

Rappel : selon l'article R 110-2 du code de la route la vitesse maximale autorisée en traversée d'agglomération est par défaut de 50 km/h.

Point de comptage	Nombre de véhicule			En excès de vitesse (dont* nombre de véhicules circulant dans l'agglomération à une vitesse excessive)								
	Total VL+PL	VL	PL	Total VL+PL	en %	VL	PL	dont * entre 50 à 70 km/h	entre 70 à 90 km/h	entre 90 à 100 km/h	entre 100 à 110 km/h	110 à 130 km/h
Rimbach Nord / Débit moyen/jour	777	747	30									
Sens 1 Rimbach → Jungholtz	5141	4931	210	2145	41.7	2087	58	2105	39			1
Sens 2 Jungholtz → Rimbach	5436	5228	208	3677	67.6	3556	121	3349	313	9	6	
Rimbach Sud / Débit moyen/jour	1063	1006	57									
Sens 1 Mairie/Ecole → Soultz	7189	6881	308	708	9.8	687	21	702	6			
Sens 2 Soultz → Mairie/Ecole	5910	5639	271	638	10.6	615	20	630	5			
Soultz Nord / Débit moyen/jour	1786	1717	73									
Sens 1 devant Parc → R.Biebler	7142	6852	290	1583	22.2	1522	61	1569	14			
Sens 2 R.Biebler → rue Latscha	7023	6737	286	1319	18.8	1292	27	1309	10			
Soultz Sud / Débit moyen/jour	2022	1965	57									
Sens 1 Soultz → R du Tilleul	13883	13510	373	4010	28.9	3903	107	3940	68	2		
Sens 2 R du Tilleul → Soultz	14152	13756	396	7240	51.1	8013	227	7997	233	6	3	1
Thierenbach / Débit moy./jour ouvrés	585	565	20									
Débit moyen Dim & Jour Fériés	903	892	11									
Sens 1 Thierenbach → Village	4348	4203	145	414	9.52	402	12	408	5	1		
Sens 2 Village → Thierenbach	4071	3968	103	236	5.88	232	4	235	1			

Courage et dévouement c'est la devise de nos Sapeurs-Pompiers



27 avril 2022 : mais quel est donc cet impressionnant remue ménage dans la rue de Rimbach ? Un grand déploiement de véhicules des sapeurs pompiers.

Apparemment, il s'agissait d'un stage de conduite hors chemins pour apprendre à conduire dans les chemins forestiers et pour la prévention des feux de forêt.

Pour les jeunes qui souhaiteraient en savoir plus, allez donc jeter un coup d'œil sur le hors-série édité par le



Photo : Michel RUH

Solidarité



Un collecteur de bouchons en plastique a été mis en place à l'entrée de la mairie au bénéfice de l'association "Les Bouchons d'Amour".

Cette association a pour but de collecter, trier puis acheminer les bouchons en plastique vers l'usine de recyclage SULO située en Haute Marne à Langres.

Les bouchons sont broyés, mélangés avec d'autres plastiques et servent à faire des poubelles (comme les poubelles données par les communes pour les déchets vert et les ordures ménagères).

Les bouchons sont rachetés par SULO à 275€ la tonne



Avec l'argent issu de la vente de ces bouchons l'association "Les Bouchons d'Amour" participe à l'acquisition de matériel spécifique (fauteuil roulants, matériels handisports...) ou à l'aménagement de l'habitat, ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport.

L'association développe aussi des opérations humanitaires ponctuelles et vient en aide à d'autres associations.



Plus de renseignements sur le site : www.bouchonsdamour.com

Les BONS BOUCHONS EN PLASTIQUE

LES EAUX PLATES OU GAZEUSES

LES SODAS ET JUS DE FRUITS

LE LAIT, YAOURTS ET COMPOTES A BOIRE, LES SIROPS

TOUS LES BOUCHONS EN PLASTIQUE PROVENANT DE BOUTEILLES QUE VOUS POUVEZ PORTER A VOTRE BOUCHE

Pas de bouteilles pas de fer pas de liège pas de médicaments
Pas de bouchons de gel douche, shampoing, dentifrice, lessive, huile, vinaigre, condiments, cacao, Nutella

Solidarité avec le peuple ukrainien

Il était important de soutenir les civils ukrainiens de manière concrète. Voilà pourquoi la commune a rapidement fait appel à la mobilisation des habitants de Jungholtz pour collecter des vêtements, de la nourriture et des biens de première nécessité. Une grande chaîne de solidarité s'est très vite constituée. Grâce à cette mobilisation la commune a pu répondre à l'appel de la protection civile dès le début du conflit.

Nous avons également effectué le recensement des logements disponibles auprès des habitants volontaires. Un grand merci aux propriétaires pour leur beau geste de fraternité qui a permis l'accueil dans le village de deux jeunes femmes ukrainiennes et trois enfants qui sont scolarisés à l'école primaire et au collège.

Un grand merci aussi à tous les Jungholtziens sans qui on ne ferait rien et à l'équipe municipale qui de son côté met tout en œuvre pour venir en aide à ces familles réfugiées, pour leur faciliter les démarches administratives et répondre à leurs questions. Souhaitons que ce conflit prenne fin rapidement et que la paix soit rétablie.

Pour le moment, le barrage de la langue est encore un frein pour trouver un travail (elles exerçaient la profession de comptable et vétérinaire en Ukraine) aussi, avec l'aide de l'assistante sociale du secteur, nous essayons de trouver des solutions pour leur quotidien.

Une aide alimentaire serait la bienvenue, mais aussi sur la possibilité de pouvoir se déplacer ; pour le moment elles font des trajets à pied ; et pour les activités des enfants ...
Merci d'avance à tous ceux qui pourront nous soutenir dans cette action.



Parole au 'Groupe Citoyen'

Le **vendredi 10 juin 2022 à 18h** aura lieu la 4^{ème} rencontre du groupe citoyen qui s'est formé à la suite de la proposition de Daniel DIEBOLD, conseiller municipal.



Les rencontres du groupe citoyen se font en mairie, dans la salle du conseil.

Le groupe citoyen réunit des habitants de Jungholtz motivés par l'idée de contribuer à la réflexion sur le bien-vivre dans notre village.

Tous les habitants sont les bienvenus pour contribuer aux échanges. Les sujets abordés sont variés et aucun engagement n'est demandé, chacun pouvant apporter ses idées en fonction des sujets qui lui tiennent à cœur.

Parmi les sujets déjà abordés citons la sécurisation du centre du village, des accès difficiles au chemin menant à la croix sur le haut du village, mais aussi au parc de loisirs, une proposition de développement du commerce du village (élargissement de

l'offre et des horaires d'ouverture par exemple), une autre proposition d'organisation d'une soirée food-truck en guinguette avec accompagnement musical (fin août).

Le groupe citoyen est aussi un espace de rencontre pour les habitants, qu'ils soient dans le village depuis toujours ou depuis quelques mois, qu'ils y travaillent, y sont engagés par un mandat électoral ou y habitent tout simplement. Il permet aussi aux habitants de connaître les prochains projets, le fonctionnement des structures municipales comme la salle polyvalente, de soutenir les commerces locaux (la seconde réunion du groupe s'est déroulée au Café du Ballon).

Si vous avez des idées à proposer, si vous avez des questions, si vous souhaitez rencontrer vos voisins, si vous souhaitez simplement voir comment ça se passe, notez la date du 10 juin dans vos agendas. Nous vous retrouverons avec plaisir, à 18h, dans la salle du conseil municipal, en mairie.

David REIFSTECK
membre du groupe citoyen ■



La tentative avortée de la ligne de chemin de fer de Soultz à Rimbach-Zell

Bertrand RISACHER

La tentative avortée de la ligne de chemin de fer de Soultz à Rimbach-Zell

Si l'enclavement du vallon de Rimbach et le mauvais état des routes n'ont pas exercé une influence sur le cours de son industrialisation, il faut tout de même reconnaître que ce fut un sérieux handicap. Déjà en 1826, Jean-François Charmoy, papetier à Jungholtz, se plaignait auprès du préfet du Haut-Rhin de l'état des routes conduisant à Jungholtz : « *Les chemins dans aucun pays ne sont aussi mauvais et plus négligés que celui qui conduit à Jungholtz. On y rencontre d'énormes pierres, des trous et des ornières, qui brisent et renversent les voitures. Ces chemins longeant ou traversant les prairies sont toujours remplis d'eau servant à l'irrigation de ces prés. Ils sont tous à voies étroites de manière que les voies à voies larges aujourd'hui en usage ne peuvent y passer ce qui augmente considérablement le prix du transport des objets* ». Entre 1840 et 1842, Jean Zuber père finança en partie la construction d'un « *chemin praticable, fort bien confectionné* » entre Soultz et Jungholtz, alors qu'en 1846, Jacques Anthoni, propriétaire d'une filature à Rimbach-Zell, proposait de rendre praticable le mauvais chemin de Jungholtz à Rimbach-Zell « *en fournissant six hommes par jours* » pour entreprendre des travaux d'urgence. Pour les industriels du vallon, le coût du transport était un supplément de charges par rapport à leurs concurrents. De plus, le vallon souffrait - et le problème se posait encore avec plus d'acuité que pour le reste de l'Alsace - de l'éloignement des ports, des bassins charbonniers et des grands centres de consommation. Ce handicap par rapport aux régions maritimes et charbonnières devait se résorber avec le développement du chemin de fer. Au cours du XIX^e siècle, le chemin de fer était devenu un outil indispensable et l'allié précieux de l'industrie alsacienne en supprimant le handicap de la distance par rapport aux régions charbonnières. Le chemin de fer devait, non seulement, permettre « *de transporter matières premières et produits manufacturés sur des voies fiables qui remplaceraient avantageusement des itinéraires devenus notoirement inadaptés, car lents, couteux et trop soumis aux aléas des rigueurs hivernales* », mais également désenclaver les petites régions à l'écart des grands axes.

Les prodromes du projet.

Le projet tardif, d'une liaison ferroviaire entre Soultz et Rimbach est né d'une double influence : d'une part, relier ce vallon industriel à Soultz et Guebwiller mais aussi à la grande artère ferroviaire qui parcourait l'Alsace du Nord au Sud et qui était déjà connecté au couloir rhodanien, au Bassin parisien, et, par Strasbourg et Wissembourg, au Luxembourg, à la Belgique et à l'Allemagne, et d'autre part, de permettre le transport rapide de matières premières et de produits finis.

Ce projet a donc été, avant tout, conçu comme un projet industriel : le désenclavement du vallon pour favoriser l'approvisionnement et l'expédition des usines. L'un des objectifs était de réduire le prix du transport, comme par exemple celui de la houille, dont Latscha faisait une grosse consommation notamment pour la confection des pièces moulées. L'entreprise s'approvisionnait auprès des houillères de Petite-Rosselle ou de la société « La Houve » de Strasbourg. Le combustible arrivait en gare de Soultz puis le transport vers Jungholtz était assuré par le roulier Barb. Or, il était tributaire des intempéries et des rigueurs hivernales mais surtout occasionnait un coût trop élevé. Pour les industriels du vallon, il fallait assurer l'approvisionnement rapide et régulier en charbon.

Dès 1861, Jean Schlumberger initia une ligne Belfort-Guebwiller via Cernay censée rapprocher les vallées industrielles du Haut-Rhin de Belfort, passage obligé pour les relations et échanges commerciaux avec le reste de la France, mais aussi du bassin houiller de Ronchamp. En effet, Guebwiller - le « Mulhouse des Vosges » - restait à l'écart de ce nouveau moyen de transport et pour transporter à Belfort ses produits finis et en faire venir les matières premières indispensables à ses usines, l'industrie guebwilleroise devait passer obligatoirement par Mulhouse.

Le projet prévoyait également de desservir par des embranchements à réaliser ultérieurement les vallées de la Doller, de la Thur et de la Lauch. Il n'était alors pas encore question d'en faire bénéficier le vallon du Rimbach. Le projet avait le soutien du baron Georges de Heeckeren d'Anthès, sénateur-maire de Soultz, conscient du grand intérêt que pouvait avoir la desserte ferroviaire de sa ville

Il ne vit jamais le jour et fut définitivement enterré à la veille de la guerre franco-prussienne. Seule la liaison Bollwiller-Guebwiller, desservant Soultz, fut achevée et inaugurée en février 1870 laissant cependant à l'écart le vallon de Rimbach. Les industriels du vallon réclamèrent alors avec insistance la construction d'une ligne de chemin de fer reliant directement leurs établissements à Soultz. Ils appelaient le rail comme auxiliaire indispensable de leur développement futur.

Le vallon du Rimbach restera-t-il sur la touche ?

La réalisation d'une ligne desservant le vallon ne pouvait être plus longtemps différée. Les localités du vallon n'allaient pas rester à l'écart d'un moyen de transport alors synonyme de progrès et de bien-être.

Industriels, municipalités « ainsi qu'une bonne partie de la population appelaient de tous leurs vœux le chemin de fer, cordon ombilical qui les relierait, eux aussi, à l'évolution et aux progrès qui s'accomplissaient à l'entrée de leur vallée et au-delà ».

Par un courrier du 3 décembre 1907, la « *Aktiengesellschaft*

Histoire

fur Feld und Kleinbahnen Bedarfvormals Orenstein & Koppel» faisait part au maire de Soultz du lancement d'une étude pour le tracé d'une ligne Soultz-Rimbach suite à l'ordonnance du *Bezirkspräsident* pour la Haute-Alsace. En juin 1911, le Comité d'initiative de la nouvelle voie ferrée qui devait relier Rouffach à Cernay par Guebwiller avec bifurcation à Soultz-Rimbach lança une vaste étude de rentabilité pour le trafic voyageur et pour le fret vers les communes par lesquelles devaient passer cette ligne.

Pour la commune de Jungholtz, cette étude donna de bons résultats : « Il y a 200 ouvriers du dehors qui travaillent à la fabrique de Jungholtz et la circulation des touristes est de 50 000 personnes. La cure d'air de Sainte Anne et le pèlerinage de Thierenbach ainsi que le transport des pierres et du bois fourniront aussi un contingent appréciable au trafic de la nouvelle ligne à construire ».

Le propriétaire de la carrière de porphyre de Rimbach-Zell, l'ingénieur Albert Wolff, qui était également le coordinateur des travaux, fit une estimation des dépenses et des subventions qu'il pouvait mettre en face.

Il proposa de confier les travaux à la « *Bahn Industrie AG Hannover* » pour un montant de 612 000 Marks auquel il fallait ajouter le prix des terrains pour une somme de 88 000 soit un total de 700 000 Marks. Pour couvrir ses coûts, le « *Landeszauschuss* » subventionnerait à hauteur de 45 000 marks du km soit 333 000 marks, les communes 25 000 et les intéressés notamment les industriels, 105 000. En récapitulant Wolff constata donc qu'il manquait encore 237 000 marks. Il envisagea dans un premier temps de faire appel aux banques mais ces dernières n'étaient pas disposées à fournir les capitaux nécessaires estimant trop élevée la somme à placer en obligations. Il fallait alors tenter d'obtenir des communes intéressées des subventions plus importantes.

Pour Albert Wolff, l'arrivée du train était un bienfait pour les populations et il espérait qu'avec les municipalités et les industriels le projet pourrait être concrétisé. Il cita pour exemple deux projets comparables qui aboutirent : Obernai-Erstein pour un montant de 200 000 marks et le Kaiserstuhlbahn à Breisach qui couta 80 000 marks. Pour lui il était impensable que l'on ne puisse faire quelque chose d'équivalent dans le vallon. Il tenta alors d'argumenter pour faire fléchir la commune de Soultz en mettant en avant l'augmentation des cours du bois dont la ville était riche et le travail apporté à la région du fait de cette construction. Enfin, il dévoila son projet de construction d'un câble transporteur entre sa carrière et la station Heissenstein à Guebwiller. Celui-ci devrait se faire si d'aventure la ligne ne voyait pas le jour car le passage de ses camions lui ont valu des inimitiés dans les villages traversés. Il exhorta donc la commune de Soultz de ne pas enterrer le projet et lui demanda de revoir à la hausse le montant de sa subvention. Il proposa ainsi la somme de 200 000 marks et l'achat des terrains sur le ban de Soultz.

Le projet était proche d'être abandonné, le conseil municipal de Soultz ayant refusé de voter une subvention pour contribuer aux frais de construction au motif « que le rendement de la ligne est douteux ». Cependant, le projet fut réactivé dès le mois de septembre : la commune de Jungholtz étant disposée à voter un crédit de 30 000 marks,

elle appela les autres communes à adopter la même somme pour assurer la réalisation de la ligne. Rimbach-Zell, Rimbach et Wuenheim se déclarèrent d'accord avec le projet et mandatèrent l'ingénieur pour poursuivre les investigations en leur nom. Finalement, en décembre 1911, la commune de Soultz vota un crédit de 25 000 marks pour le chemin de fer routier de Soultz à Rimbach-Zell.

En janvier 1912, Albert Wolff rédigea un contrat type pour une prise de participation dans la ligne Soultz-Rimbach. Les travaux, pour un montant de 900 000 marks, devait être confiée à la « *Continentalen Eisenbahn Bau und Betriebs Gesellschaft* » à Berlin. Il prévoyait 560 000 marks de subventions qui se décomposaient de la manière suivante :

- *Landeszauschuss* : 336 000 M
- Communes : 70 000 M
- Industriels et privés : 105 000 M
- La ville de Soultz : 34 000 M
- La commune de Wuenheim : 15 000 M

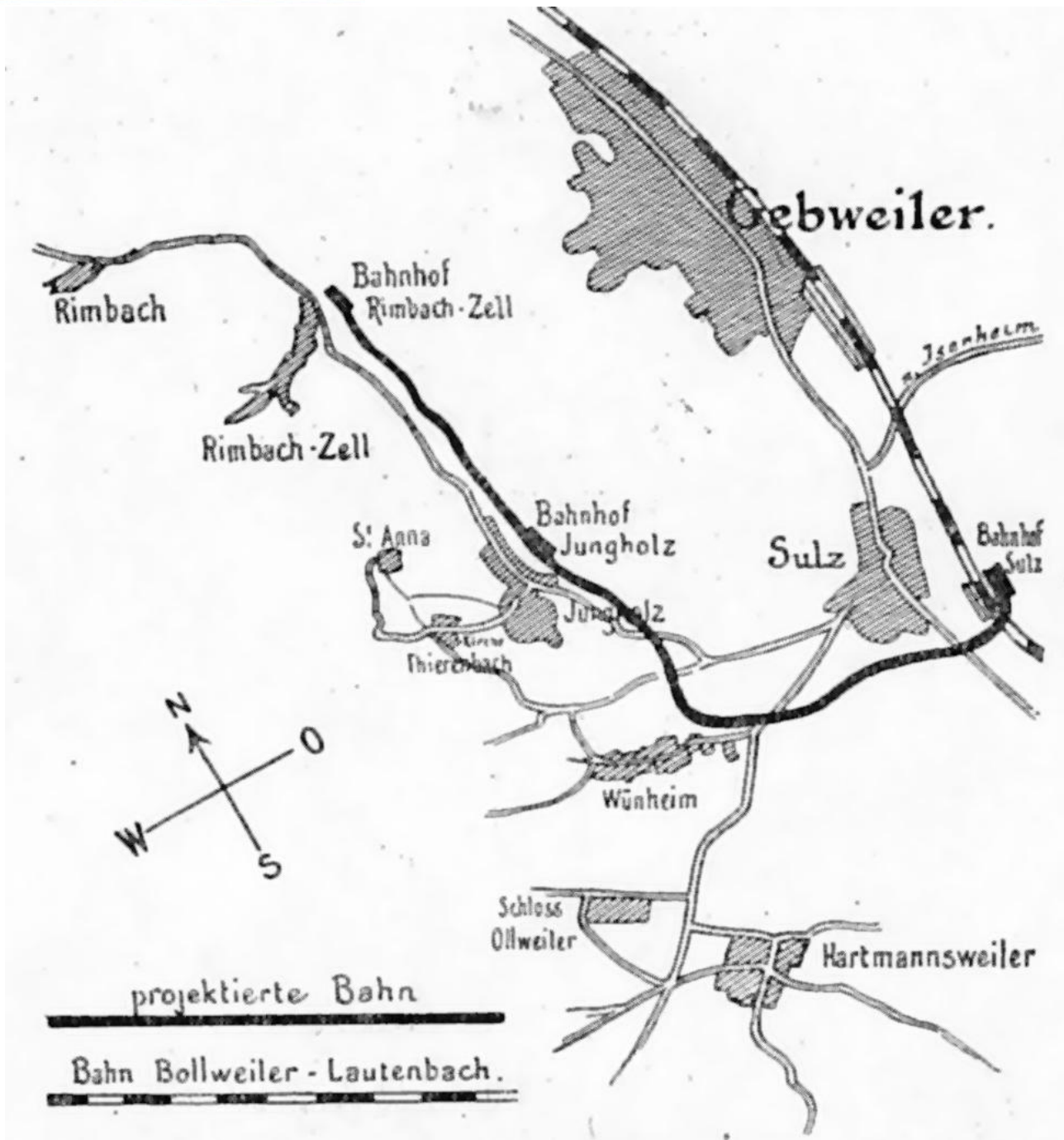
Afin de rassembler les fonds nécessaires, il proposait la création d'une société par actions au capital de 340 000 marks. Des études préliminaires furent entreprises et on procéda à des relevés utiles à l'établissement de plans de la future ligne et à la levée de plans. Les études du tracé se poursuivaient ainsi que celles de l'emplacement des futures stations.

En mai 1912, le *Bezirkspräsident* Clemm ordonna une enquête d'utilité publique de 20 jours, du 1^{er} au 20 juillet 1912. Il s'agissait de la procédure administrative habituelle permettant le financement, les expropriations nécessaires, l'établissement des plans et devis et enfin l'exécution des travaux. Les pièces, avec notamment les plans et un registre destiné à recevoir les observations, étaient visibles en mairie de Soultz. Il fut également créé une commission de neuf membres qui comprenait le notaire von Sensburg de Soultz, un membre de la société Haren Frères de Wuenheim, Paul Latscha, industriel à Jungholtz, Charles Althoffer, fabricant de draps à Rimbach-Zell, un membre de la société Stehelin Scheurer & Cie, propriétaire du tissage de coton de Jungholtz, les maires de Soultz, Jungholtz, Wuenheim et Rimbach-Zell. Les industriels, membres de cette commission, étaient tous intéressés au plus haut point par l'arrivée du chemin de fer et entendaient faire progresser la ligne en direction du vallon et de ses centres de production.

La nouvelle ligne, à voie unique, devait bifurquer, à la hauteur de la gare de Soultz, de la ligne Guebwiller-Soultz-Bollwiller vers le vallon de Rimbach en traversant la ligne principale Bollwiller-Soultz puis la route de Raedersheim. Elle parcourait un trajet de 7,490 km dont 6,262 km en pente, des embranchements particuliers posés à l'usage de la fonderie Haren Frères de Wuenheim, des usines Latscha de Jungholtz, de la fabrique de draps Althoffer et de la carrière de porphyre de Rimbach-Zell venant se greffer sur elle.

Cette ligne devait permettre à « l'industrielle » vallée de Rimbach de « connaître un nouveau développement et lui offrir de nouveaux débouchés. Pour les tissages et les usines de construction mécanique de Jungholtz, et Rimbach-Zell, la

Histoire



Le projet de ligne de chemin de fer de Soutz à Rimbach-Zell
(plan publié dans le journal « *Gebweiler Tagblatt* » du 23 juillet 1912.

fonderie de Wuenheim [...] cette voie de communication moderne n'offrait que des avantages ». Elle devait permettre également l'exploitation de la carrière de porphyre de Rimbach-Zell et des forêts reculées de la ville de Soutz. Enfin, elle ouvrait le vallon et le Grand Ballon aux touristes. Le coût de construction de la nouvelle ligne devait s'élever à 644 000 marks soit un coût au kilomètre d'environ 85 900 marks sachant que l'Etat ne la subventionnait plus qu'à hauteur de 40 000 marks par kilomètre. Cela voulait dire que les communes devaient encore « déboursier » 45 900 marks par kilomètre. On était encore loin du compte sachant qu'à cet instant Soutz avait

votée une subvention de 25 000 marks et Jungholtz de 30 000 marks. Cela suffisait à peine à construire les 500 premiers mètres ! Le chemin de fer était-il rentable ? Une étude de rentabilité dégageait un bénéfice de 18 323,24 mark, les recettes étant évaluées à 53 993,24 marks et les dépenses à 35 670 marks.

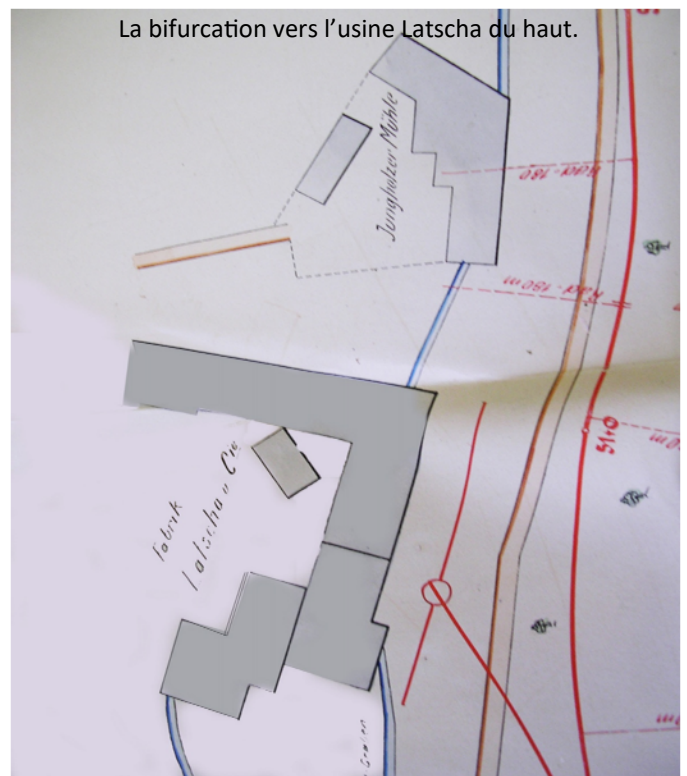
Le Conseil municipal de Soutz adopta le projet dans sa séance du 17 juillet 1912. Cependant celui-ci ne fit pas l'unanimité. Ainsi, dans un courrier, Alfred Bourcart, directeur de la société Bourcart Fils & Cie fit un certain nombre d'observations : « notre société possède à Soutz un tissage or le tracé prévu par le projet n'en tient aucun

Histoire

compte. L'intérêt des concepteurs du projet devait pourtant tenir compte des établissements industriels. Or, d'après le plan, la ligne devait passer tellement loin de notre tissage que l'intérêt était nul. [...] Pour notre établissement le projet n'a pas lieu d'être puisque l'arrêt le plus proche prévu est tout aussi éloigné que la gare de Soultz. Les industries principales de Soultz, l'entreprise Baumann Aîné et Latscha, sont implantées à proximité de la gare de Soultz. L'autre grosse industrie est notre tissage mais celui-ci est complètement ignoré par le projet. Notre tissage emploie des ouvriers de Wuenheim, Jungholtz et Rimbach-Zell. Or, si la ligne contourne Soultz comme cela est prévu, nos ouvriers n'ont aucun intérêt à l'utiliser. Il faudrait dans ce cas prévoir un arrêt « porte de Wuenheim ». Nous proposons soit de conduire la ligne jusqu'à la « porte de Wuenheim » soit, et ce serait la meilleure solution de notre avis, faire passer la ligne au Nord/Ouest de la ville en longeant le Kleinberg. Cela aurait un double avantage : éviter les surcoûts engendrés par la traversée de la voie Soultz-Bollwiller et de la route de Raedersheim ; construire une place de stockage pour le minerai de la carrière de Rimbach-Zell ». D'autres habitants de Soultz firent des remarques dans le registre déposé en mairie de Soultz. Ainsi, dix commerçants de la ville firent observer que « le tracé faisait une grande courbe autour de la ville sans jamais l'atteindre avant la gare. Or, les habitants de la vallée qui avait à faire en ville débarquaient loin du centre. D'autre part, pour les ouvriers qui doivent se rendre à Wuenheim ou Jungholtz, la ligne n'a aucun intérêt. Enfin, les touristes qui se rendent dans le vallon embarquent à la gare de Soultz sans se rendre dans le centre-ville. Pour les commerçants cette nouvelle ligne n'a donc aucun intérêt. Il aurait fallu créer un arrêt au niveau de la route de Bollwiller, qui est la route principale pour se rendre au centre ».

Finalement, en octobre 1913, le projet tomba à l'eau en raison des difficultés à trouver les fonds nécessaires au démarrage des travaux. Les industriels avaient acceptés de rallonger leur apport de 95 000 marks, celui-ci passant de 105 à 200 000 M. Les communes devaient en faire autant : Soultz devait verser 60 000 M, Wuenheim, 40 000 M, Jungholtz 30 000 M, Rimbach-Zell 15 000 M et Rimbach 5 000 M. Pour une commune comme Soultz la subvention allouée variait du simple au double. Le *Kreisdirektor* de Guebwiller donna trois semaines aux communes pour prendre une décision auquel cas le projet serait définitivement abandonné.

Le vallon de Rimbach, vallée transversale qui débouche sur la plaine d'Alsace, était pourvu d'un riche potentiel économique et espérait son désenclavement grâce à la pénétration du chemin de fer. Les patrons réclamaient le prolongement de la ligne de chemin de fer jusqu'aux quais d'expédition de leurs usines alors que le propriétaire de la carrière de porphyre et les scieurs souhaitaient un moyen de transport pouvant écouler plus facilement les pierres et le bois de chauffage ou de construction. Les habitants du vallon ne connurent pas la joie et la satisfaction de voir leur « vallée reculée être reliée aux grandes voies de communications » comme l'exprima le maire de Lautenbach-Zell pour saluer l'arrivée du train dans sa ville le 8 décembre 1884. La ligne s'arrêta à la gare de Soultz et la Première Guerre mondiale lui donna finalement un coup fatal. Après avoir vainement espéré la construction de la ligne Soultz-Rimbach-Zell, Albert Wolff, propriétaire des carrières de Rimbach-Zell, obtint l'autorisation de construire un câble transporteur pour le transport aérien des pierres vers la gare du Heissenstein à Guebwiller où fut édifiée une imposante installation de chargement des pierres sur les wagons de la voie normale.



17 & 18 Juin 2022 L'association GMJ renoue avec son spectacle annuel après cette longue pause imposée par la crise sanitaire.

Un spectacle à ne pas rater, intitulé **'Vous nous avez manqué'** qui se déroulera à l'Espace Grün de Cernay. **La vente des billets se fera via le lien : <https://ectc.notre-billetterie.fr/billets?spec=796>**

La GMJ est une association de danse et gymnastique qui propose des cours de danse modern-jazz et de gymnastique volontaire ouvert à tout public à partir de 3 ans.

Carnaval... retour en images

Photos : Paul CSIKI

Après un an d'absence, les festivités de carnaval ont à nouveau enflammé les rues du village. Des masques, et encore des masques... mais ceux là plus ou moins hideux... plus ou moins hilares.... Sans oublier la musique... enfin des sons divers et variés dans la pure tradition des origines du carnaval ; souvent très bruyants, trop bruyants pour certains, mais heureusement que tout ce tintamarre est limité sur quelques heures sur une journée.

On se déguise, on défile en fanfare et sur des chars personnalisés dans une ambiance très conviviale. Le Carnaval est aussi l'occasion d'un certain nombre de blagues et pratiques comiques...

Les **origines** de cette fête sont multiples et remonteraient à l'antiquité. Dès le II^{ème} siècle avant J.C., Babylone consacrait 5 jours de festivités (les Sacées) en l'honneur de la déesse Anaitis afin de célébrer le début du printemps et le renouveau de la nature. Pendant cette période, l'ordre établi était renversé. Les rôles étaient inversés et les esclaves prenaient la place de leur maître (même celle du souverain). Les déguisements et les masques visaient alors à se moquer des dirigeants ou de ses aînés tout en masquant son vrai visage afin de ne pas être reconnu et ne pas craindre de représailles. Cela dit, le carnaval reste tout de même une belle opportunité de rêver, notamment pour les enfants qui aiment, le temps d'une journée, entrer dans la peau de leurs héros préférés.

Extrait d'un article écrit par Marie Lesbats <https://www.caminteresse.fr/culture/quelle-est-lorigine-du-carnaval-137694/>

Vikings, brasseurs, chevaliers, pirates, ambulanciers.... des chars petits et grands, très grands, étaient présents à ce rendez-vous annuel pour fêter la fin de l'hiver... sous une pluie de confettis et de serpents ... ■



Hommage

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

En ce dimanche 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.

Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.

Lecture a été faite par Francis Laucher du message de Geneviève Darrieussecq,

ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, incitant à la réflexion car : « nous qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon ».

Puis a suivi le dépôt de la gerbe de la commune et du monde combattant.



Préparation d'une sortie scolaire

mardi 10 mai 2022

En prélude à une sortie qui sera organisée par le Souvenir Français de Soultz, son président, M. Guy Violini a présenté un diaporama sur la période 1939-1945 à la classe de CM2 de M. JF BRUNNER.



Le but de la sortie sera de visiter le musée de la Libération de la Poche de Colmar à Turckheim.

Par ailleurs, le Souvenir Français de Soultz et Environs participe aussi au financement de l'organisation d'une sortie en bus sur le Champ de bataille du HWK (Hartmannswillerkopf) le 21 juin 2022.

A nous le Souvenir, à Eux l'immortalité pour qu'après leur mort sur les champs de bataille ils ne disparaissent à jamais sur le champ de l'oubli.

Guy Violini

Président du Souvenir Français de Soultz et Environs

Nouveaux aménagements du cimetière

Dernière demeure du défunt, la sépulture est un lieu très symbolique et chargé d'émotions. C'est un endroit de souvenir et de recueillement, un trait d'union entre les disparus et les vivants. Elle est aussi pour la famille un lieu de recueil, de méditation et de mémoire.

La sépulture dépend du mode d'organisation des obsèques, le lieu de sépulture deviendra un espace de recueillement, il doit favoriser l'apaisement.

Il incombe aux proches d'effectuer les démarches liées aux choix du type de sépulture.

Le droit funéraire a été profondément modifié par la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 afin de le simplifier et l'adapter aux évolutions que connaît la pratique funéraire, comme le recours plus fréquent à la crémation.

Le cimetière de Jungholtz comprend plusieurs types de concessions : individuelle, familiale, collective, funéraire (pour les cercueils) ou cinéraire (pour les urnes) et le columbarium. Une étude est en cours pour mettre en place, dans l'enceinte même du cimetière, un espace caverne et/ou un espace dédié au Rosier du Souvenir



Le **rosier du souvenir** est un arbuste au pied duquel les cendres sont inhumées. Le principe consiste en une urne biodégradable à la base puis un rosier pour 5 ans. La concession de 5 ans est renouvelable avec un nouveau rosier tous les 5 ans. Le souvenir pourra s'exprimer au moyen d'une plaque nominative posée sur un support devant le rosier.

La **caverne** est une sépulture enterrée destinée à accueillir les urnes des défunts, c'est un monument cinéraire au statut particulier. En effet, puisque l'urne contenant les cendres du défunt est placée sous terre, il s'agit d'inhumation bien que le corps du défunt ait été crématisé.

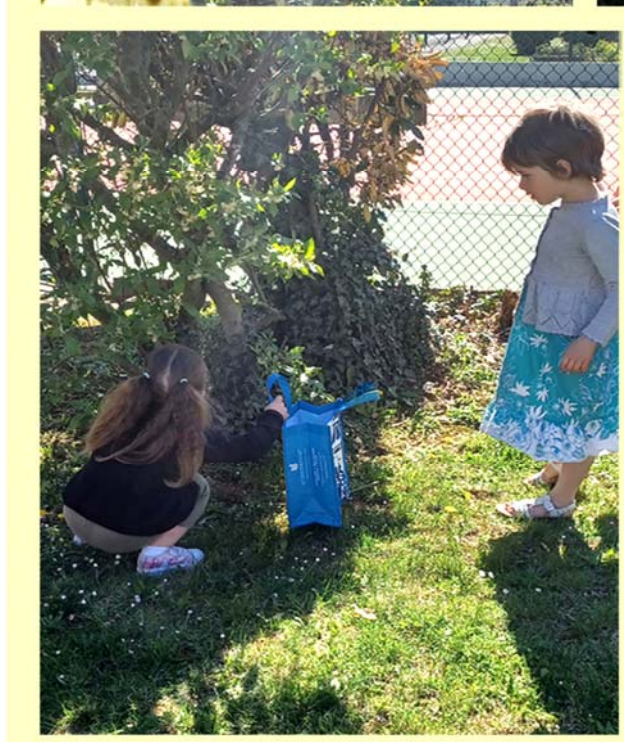
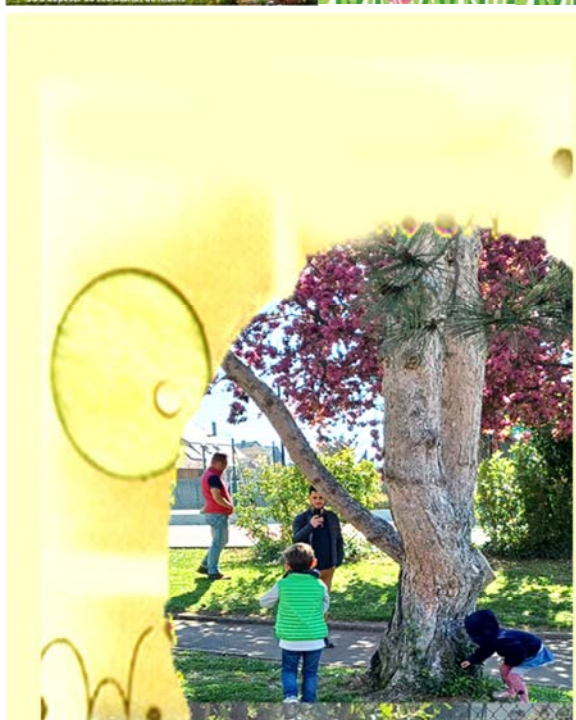


Chasse aux oeufs

Le temps clément de cette belle journée du lundi de Pâques a permis de réunir les enfants accompagnés de leurs parents pour la chasse aux œufs organisée par l'AGSPJ dans le parc du village.

Afin d'éviter que les plus grands ne ramassent tous les chocolats avant que les petits n'en trouvent, le parc a été scindé en deux pour les deux tranches d'âges. Ainsi, pas de jaloux, tout le monde avait ses chances !

A la vue des paniers bien remplis, la chasse fut fructueuse pour tous et s'est terminée par un petit tour aux jeux pour leur plus grand plaisir.



Concert . . .

Le concert qui s'est déroulé le samedi 7 Mai 2022 à la salle polyvalente a rassemblé près de 80 mélomanes venus de tout le département.

Christophe CLAD au violon et Gilles LANDINI au piano, deux virtuoses qui se connaissent depuis peu mais dont la complicité musicale a été parfaite tout au long de cette magnifique soirée.

Ambiance amicale, bonne acoustique et un excellent programme et vous avez tous les ingrédients de cette belle soirée réussie.

PROGRAMME

Edward Elgar (1857-1934)

- Salut d'amour op 12
- Sonate op 82 :
 - Allegro Risoluto
 - Romande : Andante
 - Allegro non troppo

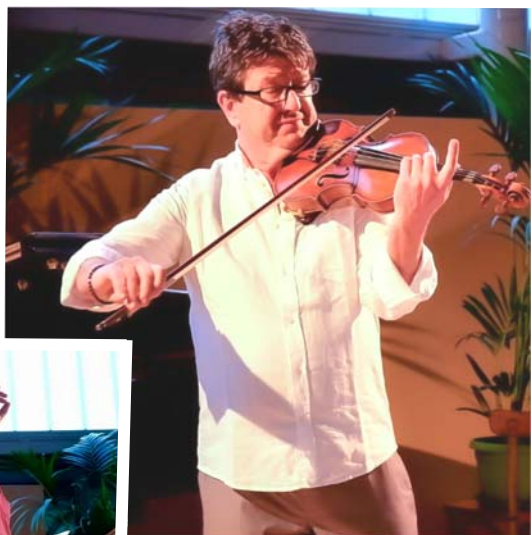
Jean Sibelius (1865-1957)

- 4 pièces op 78
 - Impromptu
 - Romance
 - Religioso
 - Rigaudon

Edvard Grieg (1843-1907)

- Sonate op 45 :
 - Allegro moto ed appassionato
 - Allegretto espressivo alla Romanza
 - Finale allegro animato

Photos : Daniel Diebold



Le pèlerinage des gens du voyage



Le pèlerinage de Thierenbach est certainement le plus haut lieu spirituel pour nombre de Haut-Rhinois catholiques, aussi bien pour nous Sédentaires que pour la communauté catholique des Gens du Voyage.

Le pèlerinage du mois de mai remonte aux origines de la sédentarisation de la communauté manouche dans les villages d'Alsace à l'issue de la seconde guerre mondiale.

La dévotion à la Vierge Marie, à laquelle sont particulièrement attachés les Voyageurs y est pour beaucoup, et plus encore la Pietà qui leur rappelle tous les malheurs et les rejets qu'ils ont connus sur les routes depuis toujours.

Toute l'année ils viennent prier devant la statue de "La Sainte", lui confier leurs peines, lui demander ses grâces.

Le fait de passer une semaine en caravane sur place permet d'approfondir cette relation au Christ par Marie : des chants, de la musique, des catéchèses, des chapelets, des célébrations permettent à la communauté d'exprimer sa foi et de reprendre des forces pour tenir le reste de l'année.

Nous sommes reconnaissants à la commune de Jungholtz et au Pèlerinage pour leur accueil, car nous savons que notre présence change les habitudes des pèlerins pour quelques jours. Nous sommes aussi toute l'année de ces pèlerins.

Bien sûr tous les offices sont ouverts à tous et nous sommes toujours heureux de célébrer avec vous : Le jeudi soir, la messe d'ouverture, le vendredi après-midi le chemin de croix et le soir l'office de la réconciliation ; le samedi soir la procession aux flambeaux et le dimanche matin à 11h la messe de clôture du pèlerinage.

Abbé Emmanuel
Langard Royal,
aumônier de la
communauté
catholique des Gens
du Voyage du Haut-
Rhin



Chantier de nettoyage du guano de chauves-souris

Les combles de la Basilique de Thierenbach abritent depuis des décennies des chiroptères, appelés couramment chauves-souris. Les chauves-souris sont à plusieurs titres les bienvenues dans votre jardin,

- elles annoncent les douces nuits au printemps à leur sortie d'hibernation,
- elles nous débarrassent des moustiques et autres insectes rabat-joie des soirées barbecues,
- elles limitent les populations d'insectes parfois destructeurs au potager,
- elles produisent un des meilleurs fertilisants existants pour booster le potager,
- et surtout, elles acceptent de cohabiter avec l'homme, sans rechigner... elles supportent le bruit de la tondeuse la journée quand elles dorment, la fumée du barbecue le soir venu quand elles chassent, les éclairages parfois superflus qui les perturbent la nuit...



Le rôle écologique de ce petit mammifère volant et nocturne est donc capital : les espèces insectivores contribuent à la régulation des populations d'insectes, et les nectarivores assurent la pollinisation de nombreuses plantes. **Alors interdiction de pestiférer sur ces bestioles hideuses ...**

Cet automne, après le départ des chauves-souris pour des contrées au climat plus clément, l'association **GEPMA** [Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace] procédera au nettoyage de guano de chauves-souris à la Basilique de Thierenbach. **Le samedi 22 octobre 2022, une équipe de bénévoles interviendra à la Basilique**, le guano sera mis dans des sacs et entreposé à l'extérieur de la bâtisse.

Étant donné que le guano est un engrais naturel très efficace, nous proposons aux habitants de Jungholtz de le récupérer pour leur potager.



Le guano est un **engrais naturel riche en oligoéléments**.

Son exploitation est attestée en France et en Sardaigne depuis le milieu du XIX siècle. ... le guano de chauve-souris est en tout cas, **le plus complet des engrais naturels**.

Selon l'alimentation des animaux, les conditions et le temps de stockage, les ordres de grandeur des **concentrations en NPK (azote, phosphore, potassium)** placent sur la première marche du podium, **le guano de chauve-souris quasi exæquo avec les poules pondeuses**.

Rôle des éléments NPK dans le cycle végétal des plantes

- ✓ L'**azote (N)** favorise surtout la **pousse des parties vertes de la plante** (tiges et feuilles), leur précocité et leur développement.
- ✓ Le **phosphore (P)** joue sur la **formation des fleurs et des graines et sur le développement racinaire**. Il renforce la résistance naturelle des plantes aux agressions qu'elles soient.
- ✓ La **potasse (K)** permet la **floraison et le développement des fruits et de tous les organes de réserve** tels que les racines et les tubercules. La coloration des fleurs et des fruits est améliorée ainsi que la résistance aux maladies.



Le GEPMA créé en 1993 à l'initiative de chiroptérologues alsaciens, regroupe environ 100 membres.

C'est une association à but non lucratif qui a pour objet de promouvoir la connaissance et la protection des mammifères sauvages et de leurs habitats en Alsace.

Le GEPMA développe son action selon trois grands axes, la **connaissance, la protection et la sensibilisation** par la mise en place d'animations et la création de supports pédagogiques sur les mammifères (expositions, montages audio-visuels, stages, visites guidées, plaquettes d'information, etc.) pour répondre aux sollicitations des scolaires ou du grand public.

Comment utiliser correctement le guano de chauve-souris comme engrais ?

Vous pouvez utiliser le bat guano sous **forme fraîche ou sèche**. Généralement, on le trouve sous forme de poudre ou de granulés. Les plantes qui peuvent bénéficier du guano sont les plantes ornementales, les herbes, les légumes, les arbres à noix ainsi que les fruits.

Vous pouvez incorporer le guano directement dans le sol, le transformer en engrais liquide et le pulvériser sur le feuillage ou l'appliquer à travers un système d'irrigation.

Lorsqu'il est appliqué sur les feuilles des plantes, le guano peut les protéger des infections fongiques. Vous pouvez utiliser le guano comme engrais de couverture, sous forme humide ou sèche. Il suffit de le mélanger à la couche supérieure de votre sol avant de planter ou pendant la croissance active.

Un site à visiter pour de plus amples renseignements sur l'utilisation du guano de chauve-souris : <https://www.permaculturedesign.fr/crotte-guano-chauve-souris-engrais-jardin/>

Stéphane et son âne Honoré

Honoré a fait escale à Jungholtz

Stéphane Maréchal sillonne les routes de France avec son âne Honoré. Il ramasse sur son trajet en moyenne 20 litres de déchets recyclables par jour et 20 litres de non recyclables.

Son but est de faire passer une loi pour que les groupes agro-alimentaires emballent tout ce qui est goûter pour enfant et sandwich dans des papiers recyclables.

C'est un tour de France qu'il a entamé il y a 11 mois en partant de Fleuriel dans le Massif Central. Au fil des kilomètres il cherche à sensibiliser les gens qu'il rencontre sur l'impact du plastique sur la nature et sur les humains.

Sur son blog "memosderandos.travel.blog", Stéphane écrit : " Je décide de pousser jusqu'à Jungholtz [] d'aller chez Maurice, ce sera là le bivouac du jour. Arrivé au centre équestre, je consulte mes messages et j'en avais un de Pierre qui m'attendait justement dans le village le midi. Il me rejoint chez Maurice et nous prenons l'apéro ensemble. Après, une bonne douche, dîner et dodo, la journée a été longue et le dénivelé important. Ce matin Pierre apporte les croissants et après le petit déjeuner je dois aller à la Mairie pour une photo souvenir qui servira dans le bulletin municipal. Pierre m'accompagne et m'offre une gourde en cuir à l'effigie des ânes. Joli cadeau. La journée est courte, je suis attendu 'Aux âneries d'Uffholtz', et je vais dormir chez Sylvain et Maryline. Nous sommes accueillis par Sylvain [] Honoré quant à lui est accueilli par cinq congénères chez qui il se sent immédiatement comme chez lui. Pierre, éleveur d'ânes de Provence qu'il attelle, nous rejoint [] laissant le temps d'aller voir les ânes de Pierre bien installés dans la montagne."

Stéphane et Honoré poursuivront leur périple et espèrent être de retour à la maison avant l'hiver. ■



Guy Habecker - Stéphane Maréchal - Pierre Meyer et l'âne Honoré devant la mairie de Jungholtz

Voici son aventure raconté comme la fable de La Fontaine

Un ânier, son âne et plein de reliquats
Son nom est Stéph-âne , il trotte à grands pas,
Honoré le baudet, à ses côtés le suit
À travers les forêts, de jour et de nuit.

Ramassant les déchets et maintes ordures
Des lacs et vallées, au bout des cultures.
Montrant aux riverains, comment on peut donner
Au détour des chemins, un air de propreté

À Jungholtz ils s'arrêtent, le maire les reçoit,
Il leur fait la fête, heureux de leur venue.

■



LUTTE CONTRE LES ABANDONS ET DEPOTS ILLEGAUX DE DECHETS

Les dépôts illégaux de déchets ont des impacts multiples et directs tant sur la qualité de vie (dégradation des paysages et du cadre de vie, sources de nuisances pour le voisinage) que sur l'environnement (pollution des sols, de l'air, des cours d'eau, et des nappes phréatiques) et même sur la santé publique (multiplication des gîtes larvaires responsables de la propagation d'épidémies telles que la dengue, le zika et le chikungunya, le paludisme, contamination de la chaîne alimentaire par divers polluants, etc.). Certains types de déchets, comme les déchets amiantés, peuvent entraîner un risque direct pour les riverains de tels dépôts, exposés aux envols de fibres d'amiante)...

De plus, les coûts d'enlèvement ou de confinement des déchets sont souvent importants pour ceux qui subissent les dépôts illégaux de déchets : pouvoirs publics, gestionnaires d'espaces naturels (parcs naturels, Office national des forêts) mais également agriculteurs ou plus généralement propriétaires terriens.

Au vu de ce constat, **la lutte contre les dépôts sauvages devient une priorité** ; des outils ont été mis en place pour amplifier et faciliter la lutte contre les dépôts sauvages.

Les collectivités peuvent s'appuyer sur un guide pour combattre et réprimer ces dépôts illégaux. **Les amendes administratives payées par les auteurs de dépôts sauvages sont perçues par les collectivités**, apportant ainsi un complément budgétaire, en contrepartie de leur mobilisation contre les dépôts sauvages.

Par ailleurs, **la loi renforce les sanctions pour les rendre dissuasives**, et prévoit également plusieurs mesures pour faciliter le travail au quotidien des élus : accès au système d'immatriculation des véhicules et utilisation de la vidéosurveillance, mutualisation des moyens humains et financiers au niveau des groupements de collectivités, etc...

L'abandon de déchets est l'acte de se défaire de déchets dans des conditions illégales : jet de papiers ou de mégots, abandon de gravats et autres déchets de bricolage ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois, ou encore, pour une entreprise, de laisser des déchets dans l'enceinte de son établissement alors que celle-ci a cessé son activité. Il s'agit là d'infractions dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs Codes (environnement, pénal, forestier...). ■

Informations sportives Challenge du Conseil Départemental du Haut-Rhin



Jungholtz a remporté le Challenge du Conseil Départemental du Haut-Rhin de Quilles, qui s'est déroulé du 8 au 10 avril 2022 sur la piste de Fessenheim.

La demi-finale Sud a opposé l'équipe d'Ungersheim à celle de Jungholtz.

La finale a mis aux prises Jungholtz à Liebherr Colmar.

Après trois jours de compétition, Jungholtz a remporté ce Challenge.

Félicitations à nos sportifs qui portent haut les couleurs du village.

Info flash

Romain Vattolo
praticien LaHoChi énergéticien

8 Chemin des Verriers
68500 Rimbach
Tél. 07 68 23 65 16

mail : divine-energie.vr@hotmail.com
<https://www.divine-energie.net/>

Le LaHoChi est une technique de soins énergétique simple et puissante. Accessible à tous, il n'exige aucun effort particulier et agit de manière holistique.

Les bienfaits du LaHoChi

Relaxation profonde - Diminution du stress et de la douleur - Stimulation des systèmes immunitaire et énergétique - Aide à l'élimination des toxines - Permet d'accroître le bien être général et la résistance physique - Bénéfique à tous les organes - Ouvre et purifie les chakras.

► Eco pâturage - une initiative d'un jeune du village



L'éco-pâturage, une idée originale mise en œuvre par Nils, un jeune du village ; une idée pourtant ancestrale et qui ne manque pas d'avantages !

Cette initiative a retenu toute l'approbation de la commune, d'autant qu'elle est engagée dans une démarche 'zéro pesticides'. Chèvres et moutons sont des tondeuses écologiques très utiles pour entretenir et défricher de façon écologique, naturelle et peu coûteuse, des espaces verts privés ou publics.

L'abandon des pesticides est une question de bon sens. D'autant qu'il permet la croissance spontanée d'organismes végétaux. L'idée de laisser quelques plantes sauvages pousser de façon naturelle fait progressivement son chemin dans les mentalités. Il est à espérer qu'un jour, nous verrons une vraie nature se développer dans les agglomérations.

Éco-pâturage : les avantages

Économique, l'éco-pâturage est bien moins coûteux que l'achat et l'utilisation d'engins spécifiques (tondeuse, débroussailluse...);

Écologique, naturel et respectueux de l'environnement, il permet le maintien d'une certaine biodiversité, l'entretien de zones en friches, la réduction des déchets verts, la limitation des espèces invasives, des désherbants et engins mécaniques ;

Pratique et silencieux, l'éco-pâturage présente peu de contraintes, demande peu d'entretien et est particulièrement adapté aux espaces difficilement mécanisables ;



Ludique, pédagogique et responsabilisant, il permet de sensibiliser facilement, efficacement et durablement habitants, familles et enfants ;

Éco-pâturage : les contraintes

Outre les contraintes pour l'éleveur de devoir prévoir le transport des animaux, d'organiser l'hivernage, de prévoir un abri et de la nourriture complémentaire... **Il faut penser que chèvres et moutons, très gourmands, ne s'arrêtent pas devant les plates bandes fleuries et les potagers, les clôtures sont donc indispensables.**

Choix des animaux : les espèces et les races à privilégier

Les races anciennes, rustiques et/ou naines, sont les races les plus appropriées pour l'éco-pâturage des espaces verts à faible qualité fourragère. Les chèvres sont particulièrement efficaces sur les terrains pentus et difficiles d'accès.



Attention aux chiens errants !

Merci aussi de ne pas apporter de la nourriture potentiellement dangereuse pour les animaux (pain, pop corn...), le propriétaire se charge de la nourriture complémentaire qui serait nécessaire à leur bien-être.



Plan canicule 2022

Le Plan Canicule peut être déclenché dès le 1^{er} juin à l'initiative du préfet de département avec l'appui de l'ARS.

Lorsqu'on évoque le printemps, on pense au renouveau, à la plénitude, à la nature qui se réveille. Mais en cette fin de mois de mai le mercure a déjà grimpé plus que de raison, et il va encore grimper pour atteindre, voire dépasser les 30 degrés. Alors préparez vous à entendre ces termes : **canicule, pic de chaleur, vague de chaleur et même "dôme de chaleur"**...

Cette météo chaude et humide présage-t-elle d'un été 2022 très chaud avec des vagues de canicule ? Voici les estimations des prévisionnistes de La Chaîne Météo :

- Juin 2022 : c'est le mois qui risque d'être le plus chaud de l'été avec des fortes chaleurs et des orages prévus.
- Juillet 2022 : similaire au mois de juin avec des températures plutôt élevées et pas mal d'orages.
- Août 2022 : attention, temps plus humide, mais toujours avec des températures plus élevées de +0,5° à +1°C par rapport aux normales de saison.

Le Maire informe la population de la mise en place d'un registre nominatif de recensement dans le cadre du Plan Canicule. La campagne 'Plan Canicule' se tient du 1^{er} Juin au 31 Août 2022.

Finalité exclusive :

Organiser en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (niveaux 2 et 3), un contact périodique avec les personnes inscrites sur le registre afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Qui est concerné par le registre nominatif ?

- Les seniors de 65 ans résidant à leur domicile.
- Les personnes de plus de 60 ans résidant à leur domicile reconnues inaptes au travail.
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile et bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du Code de l'Action Sociale et des Familles ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Comment s'inscrire sur le registre nominatif ?

- Sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit par écrit, soit sur simple appel téléphonique au secrétariat de la mairie.
- Sur la demande écrite d'un tiers (personne physique ou morale).

L'inscription sur le registre nominatif est déclarative et facultative.



Canicule = période de fortes chaleurs qui doit réunir 2 conditions : températures de plus de 5°C au-dessus des normales de saison, le jour, comme la nuit et cela durant au moins 3 jours et 3 nuits.

Pic de chaleur = une brusque montée des températures

Vague de chaleur = épisode plus long de températures élevées.

Dôme de chaleur = phénomène météorologique qui s'explique par une grosse masse d'air chaud en provenance du Maroc et d'Espagne, emprisonnée par des pressions atmosphériques. Cela survient généralement en été, mais aussi au printemps et a pour conséquence des chaleurs caniculaires.

Le plan canicule comprend 4 niveaux d'alerte en fonction des conditions météorologiques.

Pour chaque niveau d'alerte, des actions et des mesures y sont associées afin :

- ✓ de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs
- ✓ de protéger les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, nourrissons, personnes en situation de handicap, femmes enceintes...)
- ✓ de protéger les personnes les plus exposées à la chaleur qui sont particulièrement à risque.

20
Mai

Journée de formation
pour les élus

"Construire son projet communal", tel était l'intitulé de cette journée de réflexion.

L'objectif étant de discuter de la maîtrise des enjeux et des défis de la commune, d'identifier ses forces et faiblesses et de construire le projet communal. Un excellent moyen aussi de travailler la cohésion de l'équipe, de confronter les points de vues, d'établir un plan d'action et d'identifier les marges de manœuvre.

Merci à l'ensemble des participants qui, sur leur temps personnel et leur compte personnel de formation (DIF), se sont investis pour cette journée de remue méninges.



► Grands Anniversaires (70 ans et plus)

Juin	BADER	Henri	04/06/1950
	BALDINGER	Jean Paul	22/06/1947
	BALDINGER	Jean-Pierre	29/06/1951
	BLUEM	Pierre	16/06/1941
	BRUCKER née BRACH	Marie	11/06/1944
	CRASSOUS	Josiane	06/06/1950
	ELSAESSER	Jean	16/06/1942
	GIARDINO née POGGI	Marie	25/06/1948
	HESSE	Gérard	21/06/1935
	SCHLURAFF née SCHOLLER	Marie-Françoise	16/06/1951
WEHRLÉN	Jean-Pierre	18/06/1947	
ZIEGLER née LAMBERT	Marcelle	25/06/1935	

Juillet	ADAM	Gilbert	03/07/1940
	ALTHEIMER	Lucien	06/07/1926
	BALDINGER née WEHRLÉN	Nicole	05/07/1949
	BIEBLER née TSCHUDY	Erna	12/07/1938
	BLUEM née SCHAFFHAUSER	Christiane	23/07/1945
	BROQUET	Jean-Paul	25/07/1948
	HERMANN	Francis	16/07/1952
	HEISS née SCHLATTER	Marthe	29/07/1950
	HESSE née WELLENREITER	Liliane	11/07/1939
	KAUFFMANN	Henri	06/07/1934
LAPP	Joseph	20/07/1932	
LAPP née HAEGEL	Marie	10/07/1935	
LEDIN	Jean-Louis	12/07/1947	
WICKY	Charles Albert	30/07/1947	

Août	BRUCKER	Rémi	31/08/1940
	GROFF	Maurice	09/08/1938
	GSTALTER	Jean-Luc Bernard	20/08/1951
	KURST née MARTIN	Anne	20/08/1942
	MEYER	Jean-Marie	19/08/1951
	NILLY	Jean Pierre	02/08/1947
	WOLFF	Jean-Marie	11/08/1949

Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler, de préférence par mail.

► Les mariages ...

Deborah FEST & Sylvain LE BARS
le 26 mai 2022.

Marina LAUCHER & Alban ORAIN
le 28 mai 2022.

Marie HERTRICH & Alexandre DUMONTET
le 05 juin 2022.

Nos plus vives félicitations et vœux de bonheur aux jeunes mariés.

► Les décès

Sébastien DA SILVA
Né le 21/06/1990 - décédé le 14/04/2022

Bernard WALTER
Né le 02/06/1953 - décédé le 15/05/2022

16 au 23 mai Pèlerinage des gens du voyage à Thierenbach
Voir page 9

27 & 28 Juin Spectacle équestre - Haut-Royaume au Moulin de la Licorne - 20h à 22h - rendez-vous au royaume des chevaliers loufoques

10 Juin 4^{ème} Rencontre du groupe citoyen

11 & 12 Juin Bourse pour enfants organisée par l'association les Natur'elles - Salle polyvalente

12 & 19 Juin Élections **législatives** / 1^{er} & 2^{ème} tour
Bureau de vote : **Mairie - Salle du Conseil**

17 & 18 Juin Spectacle GMJ - **'Vous nous avez manqué'**
Espace Grün Cernay—Vente des billets via le lien : <https://ectc.notre-billetterie.fr/billets?spec=796>

25 & 26 Juin Rallye 'Plaine et Cimes' - circuit au départ du Gros Chêne

Chris CLAD

Concert sons & lumières immersif

Vivaldi
Quatre saisons

Vendredi 8 juillet 2022 à 20h
Église Saint Léger de Guebwiller

Samedi 9 juillet 2022 - à 20h
Église Notre Dame - Rouffach

Dimanche 10 juillet 2022 - à 20h
Église St Jean Baptiste - Buhl

Vendredi 15 juillet 2022 - à 20h
Collégiale Saint Martin - Colmar

Samedi 16 juillet 2022 - à 20h
Basilique de Thierenbach

Dimanche 17 juillet 2022 à 20h
Église Saint Etienne - Cernay



24 Juillet Déjeuner champêtre pour les seniors du village (en lieu et place du repas de Noël 2021, annulé en raison des contraintes sanitaires).
Comme pour le repas de Noël, une invitation avec talon d'inscription leur sera transmise.

31 Juillet Marché aux Puces - organisé par l'association Coup de Cœur - de 7h à 17h

17 & 18 Sept La prochaine édition des **Journées européennes du patrimoine** se tiendra partout en France les 17 et 18 septembre 2022. Pour sa 39^{ème} édition, les Journées européennes du patrimoine auront pour thème le Patrimoine durable.

22 Octobre Amateurs jardiniers ... récupération de guano de chauve-souris à la Basilique de Thierenbach *voir détail en page 10*

Journée citoyenne
Date à programmer en septembre

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	9h à 12h	17h à 18h
Mardi	9h à 12h	-
Judi	-	14h à 16h

Permanence des élus **lundi de 18 à 20h**
ou sur rendez-vous

Téléphone 03 89 62 22 11 - @ mairie.jungholtz@wanadoo.fr